

Partie le 1^{er} juillet de la Halte Saint-Jean de Saint-André les Lille, la grève des travailleurs sans-papier compagnons d'Emmaüs s'est étendue aux communautés de Grande-Synthe (mi-août) puis de Nieppe (depuis le premier septembre) sur la base des revendications communes suivantes :

- Régularisation exceptionnelle au titre du préjudice subi
- Reconnaissance du travail dissimulé et versement des réparations qui en découlent

Après un temps de silence assourdissant de la part des directions des différentes communautés, d'Emmaüs France et de la préfecture qui cherchaient de concert le pourrissement, des contacts ont été pris et des rencontres ont eu lieu à partir du mois d'août avec Monsieur SUEUR Président d'Emmaüs France, monsieur Tarek DAHER DG Emmaüs France, monsieur Stéphane PUECHBERTY DGA Emmaüs France, madame FAYARD direction d'Emmaüs. Ces discussions ont montré le vrai visage des responsables d'Emmaüs : **un double discours cachant mal une volonté farouche de maintenir coûte que coûte un système généralisé d'exploitation d'une main d'œuvre captive dans le plus pur esprit néocolonial.**

Les coups bas et les reniements se sont alors succédés. Tout est bon pour tenter d'intimider les grévistes. **Intervention policière** à Saint André, **menace d'expulsion de la communauté et de leur logement** à Grande-Synthe, tentative de **faire forcer le piquet de grève par des bénévoles et des clients convoqués à cet effet** comme à Nieppe le samedi 9 décembre où, en fin de journée, une autre méthode a été tentée par la direction qui a dépêché un « soutien » pour, en apportant aux grévistes quelques bricoles (un petit sachet de pommes de pins pour alimenter le brasero), tenter, sur un ton mielleux, de démoraliser et ainsi décourager les travailleurs sans papier de poursuivre leur grève en leur surinant qu'elle ne servait à rien et qu'elle n'aboutirait pas.

Et que signifie ce courriel envoyé par Taher DAREK, DG d'Emmaüs France, **AVANT que les grévistes de la Halte Saint-Jean de Saint-André les Lille ne soient au courant et AVANT que l'arrêté préfectoral ne soit publié** : « [...] *comme vous le savez, la Halte Saint Jean sera fermée sur ordre du Préfet en début d'année prochaine. Nous cherchons des solutions pour la suite ; nous sommes soucieux de la situation des personnes, comme toujours.* » ? Que démontre-t-il sinon une étroite collaboration, une réelle collusion entre le Préfet, représentant de l'Etat, et Emmaüs France pour préserver un système qui ne peut plus durer.

Mais les référés au tribunal et toutes les tentatives de déstabilisation ou d'intimidation sont demeurées inefficaces face au courage, à la détermination et à la perspicacité de ceux qui « *n'ont plus rien à perdre parce qu'ils ont déjà tout perdu* » et qui ont déposé deux plaintes aujourd'hui en cours d'instruction. L'une pour travail dissimulé, l'autre pour traite des êtres humains.

Au lieu de chercher à contourner la trêve hivernale à Saint-André, en publiant un arrêté de péril pour un lieu jusqu'ici réputé habitable sans que ni le président Pierre DUPONCHEL ni la directrice Anne SAINGIER, ni la mairesse de Saint-André Elisabeth MASSE n'y trouvent rien à redire durant des années, monsieur le Préfet serait bien inspiré de délivrer une régularisation provisoire d'une année, comme il est sensé le faire pour protéger toute personne sans papier ayant déposé plainte pour traite d'êtres humains, sans attendre que le juge, saisi par les avocats des grévistes, le lui ordonne.

Devant tant de duplicité et de mépris, les grévistes, soutenus par la CGT du Nord, la Confédération Générale du Travail et le CSP59, ont décidé en assemblée générale de passer à la vitesse supérieure et de se rassembler devant le siège d'Emmaüs France à Montreuil ce mercredi 20 décembre à midi pour secouer les puces du brocanteur.